ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Lignes

Question écrite n° 4451

Texte de la question

M Eric Raoult attire l'attention de M le ministre des transports et de la mer sur la danger presente par les passages a niveau de la ligne SNCF allant de Bondy-Villemomble jusqu'a Sevran. Cette ligne SNCF, dite des Coquetiers et est jalonnee de pres de sept passages a niveau, tres dangereux, qui occasionnent plusieurs morts ou blesses chaque annee, et dont un encore tout recemment, le mercredi 12 octobre, a cause la mort de deux personnes. Il parait urgent, comme le souhaitent les municipalites riveraines, que des travaux de mise en souterrain de cette ligne soient rapidement entrepris, en collaboration avec toutes les collectivites concernees, pour supprimer les passages a niveau de cette ligne et la rendre, ainsi, plus sure. Il lui demande donc quelles mesures il compte susciter en ce sens.

Texte de la réponse

Reponse. - La ligne SNCF reliant Bondy a Aulnay-sous-Bois est longee de part et d'autre par des voies urbaines ; la suppression des points noirs que constituent les passages a niveau ne saurait donc resulter, compte tenu de la maniere dont la ligne s'insere dans le tissu urbain, que de sa mise en souterrain. Une telle operation, necessitant des investissements tres lourds, apparait difficilement realisable. C'est pourquoi une autre solution est actuellement envisagee pour obtenir une amelioration de la situation ; il s'agit d'une modification de l'exploitation de la ligne par adoption d'une technologie differente. En effet, la substitution au chemin de fer d'un tramway assurant une navette entre Bondy et Aulnay-sous-Bois permettrait de traiter comme de simples carrefours les interferences avec la voirie, le tramway se caracterisant aux intersections par un comportement routier. En tout etat de cause, il convient, pour que les pouvoirs publics puissent se prononcer, de determiner tres soigneusement les conditions de faisabilite d'une telle substitution tant sur le plan technique que sur le plan financier. Au vu du resultat de ces etudes, il pourra etre eventuellement envisage de replacer cette perspective dans le cadre de l'evolution des infrastructures lourdes destinees a ameliorer la desserte de l'Est parisien de maniere a inscrire une eventuelle realisation dans un contrat Etat-Region.

Données clés

Auteur : M. Raoult •ric
Circonscription : - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 4451
Rubrique : Sncf
Ministère interrogé : transports et mer
Ministère attributaire : transports et mer

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 24 octobre 1988, page 2988